

Compte rendu du conseil municipal du 9 janvier 2004

Présents : MM. Boyer – Lerouge – Cuvillier – Bruez – Thuin – Foulet – Wiart – Laude – Carpentier

Mmes Cattiaux – Cacheux – Brancart – Deregnaucourt – Coquart

Absent excusé : M. Mercier

1) Garantie d'emprunt Pas de Calais Habitat

Le Conseil émet dans un premier temps un avis défavorable à la demande présentée compte tenu des dysfonctionnements sur la réalisation des travaux qui n'ont pas été résolu à ce jour. Toutefois cette première prise de position ne remet pas en cause le principe de la garantie demandée conformément aux accords passé entre Pas de Calais Habitat et la Commune. Il est prévu une cérémonie d'inauguration en février prochain.

2) Location des salles le 31 décembre

L'assemblée émet un avis défavorable à la proposition tendant à ne plus louer les salles (communale et polyvalente) le 31 décembre de chaque année, demande qui avait été présentée compte tenu des nuisances apportées, notamment du bruit et ce malgré la pose de limiteurs acoustiques que les utilisateurs neutralisent.

Le Conseil Municipal demande dès lors que l'appareil signalera une tentative d'obstruction de ne plus restituer la caution de 230 € (à préciser sur le contrat de location).

3) Divers

a) Centre aéré :

Le maire informe du versement d'une subvention complémentaire de 1 905€81 de la CAF d'Arras, ce qui porte une participation totale de 4 651€17.

Le coût du centre aéré 2003 étant de 7 387€34, la participation financière de la commune aura été au total de 2 736€17.

b) Travaux d'aménagement de la traversée du village : 1ere phase

(Aménagement de l'Avenue du Bois, des abords de l'église et de la rue de l'église)

Après appel d'offre, l'entreprise HURE Frères de Biache-St-Vaast a été retenue pour l'exécution de ces travaux pour un montant de 113 575 € 52 TTC soit un rabais de 24,16% sur le prix d'objectif établi par la DDE.

Délégation de signature est donnée au Maire pour la réalisation des travaux.

c) Travaux rue de la gare CD16

La réception des travaux a eu lieu le 8 janvier 2004.

d) Cimetière communal

Avis favorable au devis de l'entreprise Braillon relatif à la pose d'une pierre tombale au caveau communal pour un montant de 580 € TTC

Un devis a été également sollicité pour la rénovation de la croix (pour information le devis présenté ultérieurement s'élève à 3 170€60 TTC)

e) Travaux salle polyvalente : (Travaux aux sanitaires)

Avis favorable au devis de l'Atelier d'Insertion du Val de Sensée (EVE) pour un montant TTC de 5 143€56